

Règlement Tournoi SMASH BROS



1 principe général

- La participation au tournoi Super Smash Bros Ultimate organisé l'Association Grans Gaming le dimanche 22 mars 2020 à la Maison des associations de Grans est conditionnée au versement d'un droit d'entrée fixé à 12€ pour les adhérents (sur présentation de la carte de membre) et 15€ pour les personnes extérieures.
- L'inscription au tournoi et le règlement doit obligatoirement se faire en ligne via le site helloasso.fr
- Les participants doivent se présenter au moins 30 min avant le début des matchs, soit 9h30, avec leur billet d'entrée imprimé, une carte d'identité et l'attestation parentale pour les mineurs.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs amateurs de 12 ans et plus, en fonction des places disponibles (16 places) et sous réserve du respect du présent règlement.
- Pendant toute l'épreuve, les joueurs sont tenus d'avoir un comportement irréprochable vis-à-vis des autres joueurs et des membres de l'organisation. Les joueurs devront respecter à tout moment les « Règles du Jeu » et l'intégrité du matériel.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce présent règlement à sa convenance, celui-ci sera affiché et visible durant le tournoi. Toute modification des règles du jeu et du calendrier sera communiquée par l'organisation sur le site de l'association et par tout autre support qu'elle décidera d'utiliser
- Tournoi non officiel, sans aucun lien avec Nintendo.

2 Règles de jeu

2.1 Configuration

- 16 participants maximum. Matchs en 1 contre 1
- Tous les matchs auront lieu sur le jeu Super Smash Bros Ultimate sur Nintendo Switch.
- Tous les personnages sont autorisés (sauf DLC – Personnages du jeu de base uniquement).
- Tableau aléatoire (tirage au sort)
- Tableau en double élimination avec *Winner* et *Looser Bracket*.
 - o *Winner Bracket* : matchs en deux manches gagnantes (BO3)
 - o *Looser Bracket* : matchs en deux manches gagnantes (BO3)
 - o Finale : match en trois manches gagnantes (BO5) avec reset
- La dernière version du jeu sera utilisée. En cas de mise à jour récente du jeu avant l'événement, les organisateurs ont la possibilité d'utiliser la dernière version précédente après en avoir averti au préalable les joueurs.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.

2.2 GAMEPLAY

Ruleset :

- 3 Vies et 8 minutes
- Barre de Final Smash : Désactivé
- Esprits : Désactivé
- Objets : Désactivé
- Changement de stage : Désactivé
- Aléas de stage : Désactivé
- Taux d'éjection : 1.0x

Stages :

- **Starter Stages :**
 - o Champ de bataille
 - o Destination finale
 - o Traversée de Lylat
 - o Pokémon Stadium 2
 - o Smashville
- **Counterpick Stages :**
 - o Chateau Assiégé
 - o Ligue Pokémon de Kalos
 - o Ville et centre-ville
 - o Ligue Pokémon d'Unys
 - o île de Yoshi
 - o Yoshi's Story

Choix des stages :

- Lors du premier round d'un BO, les joueurs décideront du *stage* (map) parmi les 5 *starters stages* ci-dessus. Pour cela, après un shifumi (pierre-feuille-ciseaux), le joueur gagnant (P1) ban un premier stage (parmi la liste ci-dessus) puis le joueur perdant (P2) ban deux autres *stages* et enfin P1 ban un dernier *stage* pour déterminer le *stage* joué. En résumé, les bans se feront de la façon suivante (P1-P2-P2-P1).
- Pour les rounds suivant, les *counterpicks stages* se rajoutent au *pull* de maps. Le joueur qui a gagné le round précédent commencera par bannir 2 *stages* parmi les 11 *stages* légaux du tournoi (ce ban peut changer entre chaque round). Par la suite le joueur ayant perdu, choisira le stage qui sera joué parmi les 9 restants.

Choix des personnages :

- Lors du premier round, un organisateur sera chargé de prendre en secret les choix des deux joueurs et réalisera la sélection des personnages sans qu'aucun des deux joueurs puissent changer.
- Par la suite, uniquement le joueur ayant perdu le dernier round aura le droit de changer de personnage dans l'optique d'un *counterpick*.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.

Déroulement :

- Les tournois se déroulent sur une journée (9h-18h) et la présence des participants est obligatoire dès 9h30, à la Maison des associations de Grans.
- Le déroulement du tournoi et schéma de compétition (arbre et brackets) seront communiqués sur place par les organisateurs.
- C'est à l'issue des phases finales que seront désignés les vainqueurs du tournoi et qu'au lieu la séance de remise des récompenses.
- Les joueurs devront se rendre à l'endroit qui leur est indiqué pour disputer le match. À partir de ce moment, ils auront exactement 1 minute pour configurer leurs commandes, manette et personnage en accord avec les règles de compétition officielles et ce présent règlement.
- Si un joueur ne se présente pas pour son match dans les 5 minutes après l'appel des organisateurs, celui-ci est considéré comme perdant de son match (forfait).
- À la fin du match, les joueurs laissent la console sur l'écran "Compte-rendu " et les manettes sur la table et appellent un arbitre. Les résultats des matchs devront être fournis à l'arbitre et confirmés par les deux joueurs. Si un joueur oublie de donner le résultat, ce dernier ne pourra pas contester le résultat auprès des organisateurs, si ce dernier est faux.
- Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait. Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu ou une perte de courant, le match sera repris à partir du moment de l'interruption.

3 Règlement général

Accueil, Inscriptions et paiements du droit d'entrée :

- La participation au tournoi est payante et ouverte à tous dès 12 ans.
- Les joueurs de moins de 14 ans doivent venir accompagnés d'un adulte référent.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs amateurs uniquement (et non aux équipes professionnelles).
- Les mineurs devront fournir une autorisation parentale les autorisant à participer à l'événement et à venir non-accompagné le cas échéant.
- Les participants disposent d'un mode d'inscription en ligne via un formulaire à remplir préalablement.
- L'inscription sur place est interdite (sauf adhérents, en fonction des places disponibles).
- Les inscriptions ne sont définitivement validées que par les organisateurs. Vous recevrez un courriel vous confirmant la validation de votre inscription ainsi qu'un billet avec code barre.
- La participation au tournoi ne sera effective qu'à partir du moment où les participants auront réglés le droit d'entrée (12/15€) et imprimé leur billet d'entrée.
- Les tournois se déroulent sur une journée (10h-18h) et la présence des participants est obligatoire dès 9h30, à la Maison des associations de Grans.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.

Matériel :

- Les tournois se dérouleront exclusivement sur les Nintendo Switch fournies par les organisateurs.
- Les joueurs doivent venir avec une manette officielle (manette de Gamecube autorisée à condition de prévoir l'adaptateur).
- Chaque joueur se doit de vérifier sa manette avant le coup d'envoi. Il ne pourra pas faire pause pendant le match en cas de problème. Si le joueur remarque une dysfonction avec sa manette, il doit mettre le jeu immédiatement en pause et en faire part à l'arbitre qui déterminera si celle-ci est effectivement défectueuse. Si le joueur ne fait remarquer la dysfonction qu'à la fin du match, le résultat de celui-ci restera néanmoins valide.
- Un vestiaire (gratuit) sera à votre disposition pour y déposer vos effets personnels (sacs, vestes, etc.).
- Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes, télévisions ou tout autre équipement ne sera toléré.
- Une zone de jeu sera mise en place autour des bornes de jeu. L'accès à la zone de jeu est réservé aux joueurs uniquement lors de leurs matchs. Il est interdit aux spectateurs de rentrer dans la zone.
- Les organisateurs ne sont pas responsables des vols et infractions commis sur le lieu du tournoi, il est donc conseillé aux joueurs et aux spectateurs de garder à portée de vue leurs effets personnels et de mettre des étiquettes nominatives sur votre matériel.

Règles de vie et d'arbitrage :

- Pendant toute l'épreuve, les joueurs sont tenus d'avoir un comportement irréprochable vis-à-vis des autres joueurs, des membres de l'organisation, des arbitres et des spectateurs. Les joueurs devront respecter à tout moment les « Règles du Jeu » et l'intégrité du matériel.
- En cas de tricherie avérée (fausse identité, remplacement de personnes...), les fautifs seront exclus de la compétition.
- Il est strictement interdit de boire et de manger pendant son tour de jeu et à proximité du matériel électronique (consoles, prises, etc.).
- La salle où se dérouleront les tournois est une zone non-fumeur. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle. Tout manquement à cette règle, ainsi qu'aux autres règles d'hygiène et de sécurité applicables à la zone en question, entraînera l'exclusion des joueurs et des spectateurs contrevenants.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout joueur ou spectateur qui pourrait nuire au bon déroulement du tournoi.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les risques pris par les joueurs inhérents à la pratique des jeux vidéo.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès visiteur pourra être interdit ou limité, et cela dès l'annonce des organisateurs. Cependant il reste toléré, à seulement 1 personne par participant (parent ou accompagnateur). Les organisateurs se réservent le droit de faire payer l'entrée visiteur. L'éventuel montant sera affiché sur place.
- L'accès au coin détente est réservé aux joueurs (tournois) et aux adhérents.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.

- La nourriture et les boissons provenant de l'extérieur sont interdites. Une buvette sera mise à votre disposition.
- Suite aux événements nationaux et au plan Vigipirate, les organisateurs procéderont à des contrôles visuels des sacs et effets personnels afin de vérifier que personne ne transporte ou ne dissimule d'objets dangereux.

Droits d'image et utilisation des informations personnelles :

- En s'inscrivant au tournoi, chaque joueur donne à l'Association Grans Gaming et à ses partenaires le droit d'exploiter librement, à quelque fin que ce soit, et sur tout support de leur choix, son image dans le cadre de toute communication liée à cette compétition ou à l'activité de l'association.
- Toutes les informations relatives à chacun des participants pourront être exploitées par l'Association Grans Gaming, le tout conformément à la réglementation applicable, en particulier la Loi Informatique et Libertés.
- Les joueurs disposeront d'un droit d'accès et de rectification à leurs informations nominatives fournies aux organisateurs conformément à la réglementation applicable.

Insultes et comportement offensant :

- Il est strictement interdit de proférer des insultes, menaces ou d'adopter un comportement offensant à l'encontre de votre adversaire, des participants, des spectateurs ou des organisateurs et des arbitres.
- Tout comportement abusif, harcèlement et menaces incluses, sont formellement interdites.
- Toute action déconcentrant le joueur adverse est interdite. Idem pour toute action jugée anti fair-play par l'arbitre.
- Le « Trash-talk » est formellement interdit.
- Tout abus physique, bagarre, action menaçante ou langage menaçant, dirigé à l'encontre d'un autre joueur, d'un spectateur, d'un organisateur, d'un arbitre ou n'importe quelle autre personne est formellement interdit.
- Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes ou tout autre équipement ne sera toléré.
- Toute action interférant avec le bon déroulement d'un match, incluant mais non limité au bris volontaire d'une station de jeu, l'interruption du courant électrique, et l'abus de la touche « pause » en match est interdite.
- Tous les paris, incluant ceux relatifs aux résultats de matchs, sont formellement interdits.
- La consommation d'alcool et de drogue sont interdits. Les joueurs ne doivent pas être sous l'influence de drogue ou d'alcool durant la compétition.

Sanctions et règlement :

- Toute infraction avérée entraînera un forfait et une exclusion de l'événement en cours ainsi que des interdictions d'inscription aux futurs événements.
- La participation à cet événement est subordonnée à l'acceptation et au respect sans condition ni réserve du présent règlement, du règlement intérieur des salles municipales ainsi que celui de l'Association Grans Gaming. Toute personne ne respectant pas ces derniers, se verra refuser l'accès à l'événement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.

- Les organisateurs et arbitres de la compétition pourront à tout moment sanctionner tout comportement qui leur paraît abusif. Cette sanction pourra aller du simple avertissement à l'exclusion totale de la compétition. Cela s'applique aux joueurs comme aux spectateurs.

Dotations :

- Une séance de remise des récompenses est prévue en fin de journée pour récompenser les gagnants du tournoi.
- Le « crash-prize » sera réparti sous forme de lots.
- La liste des lots sera communiquée sur place.
- Aucun versement d'argent ne sera effectué aux joueurs.

Modification du règlement :

- L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce présent règlement à sa convenance, celui-ci sera accessible et visible auprès des joueurs sur la table des organisateurs.
- Toute modification des « règles du jeu » ou du calendrier sera communiquée aux joueurs par l'organisation par tout autre support qu'elle décidera d'utiliser (vive voix, site internet, mail, SMS, réseaux sociaux...).
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou compléter les Règles du Jeu ainsi que le présent règlement, d'inscrire ou d'exclure tout joueur de son choix, et d'apporter tout aménagement (y compris toute évolution) à l'organisation et au déroulement du tournoi.
- Il est de la responsabilité des joueurs de connaître et de comprendre le règlement.
- Certains changements pourront être appliqués au format du tournoi ou aux règles le jour de la compétition si besoin afin de s'adapter à toute circonstance particulière.

Pour tout renseignement supplémentaire n'hésitez pas à nous contacter par email : asso.gransgaming@gmail.com



L'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce règlement, le cas échéant les joueurs en seront informés.
Règlement disponible à la table des organisateurs et sur le site internet de l'association.